

**DEMANDE DE REGROUPEMENT
 ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020**

RENTÉE 2019

DATE LIMITE DE DÉPÔT AUX BUREAUX DE VIE SCOLAIRE: 15 JUIN 2019

Bureaux de la vie scolaire concernée ou secrétariat de l'école pour l'entrée en 6ème

AUCUNE DEMANDE DÉPOSÉE APRÈS LE 15 JUIN NE SERA PRISE EN COMPTE.

Nom Prénom	Classe actuelle	LV1	LV2	LVO	LV3	OIB	Option

**ATTENTION : une seule demande par élève autorisée.
 Dans le cas contraire, les demandes seront rejetées.**

MOTIF DE LA DEMANDE

SIGNATURE DES PARENTS

Nom :	Nom :
Signature :	Signature :

Ce regroupement ne sera possible que s'il est compatible avec les impératifs pédagogiques.

Toutes les demandes ne seront donc pas satisfaites.

**EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA CONSTITUTION DES CLASSES RELÈVE
 DU SEUL CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION.**

DEMANDE DÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT VIE SCOLAIRE LE :

Cadre réservé à l'administration :